

Bilan de l'accidentalité 2022 en Corse

En 2022, 38 décès sont à déplorer sur les routes corses, soit entre 8 et 9 victimes de plus que les années 2018, 2019, 2021 – hors 2020, année fortement impactée par les périodes de confinement Covid limitant les déplacements. Entre 2021 et 2022, le nombre de tués a progressé de 31 %, soit une augmentation très supérieure à celle observée au niveau national (11 %).

Le nombre de blessés, toutes gravités confondues, croît également sur un an, mais de façon plus modérée (+11 %). Il est même inférieur de 4% à l'année 2019 - prise comme année de référence avant la pandémie -, à l'instar des chiffres nationaux (-1%).

Le nombre d'accident global suit une évolution similaire à celle des blessés, avec une hausse de 12 % entre 2021 et 2022 et un retour quasi équivalent aux chiffres de 2019 (-1%).

Chiffres clés 2022

608

Le nombre d'accidents corporels (accident qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant un ou plusieurs véhicules et blessés).

38

Le nombre de personnes décédées sur le coup ou dans les trente jours après l'accident corporel.

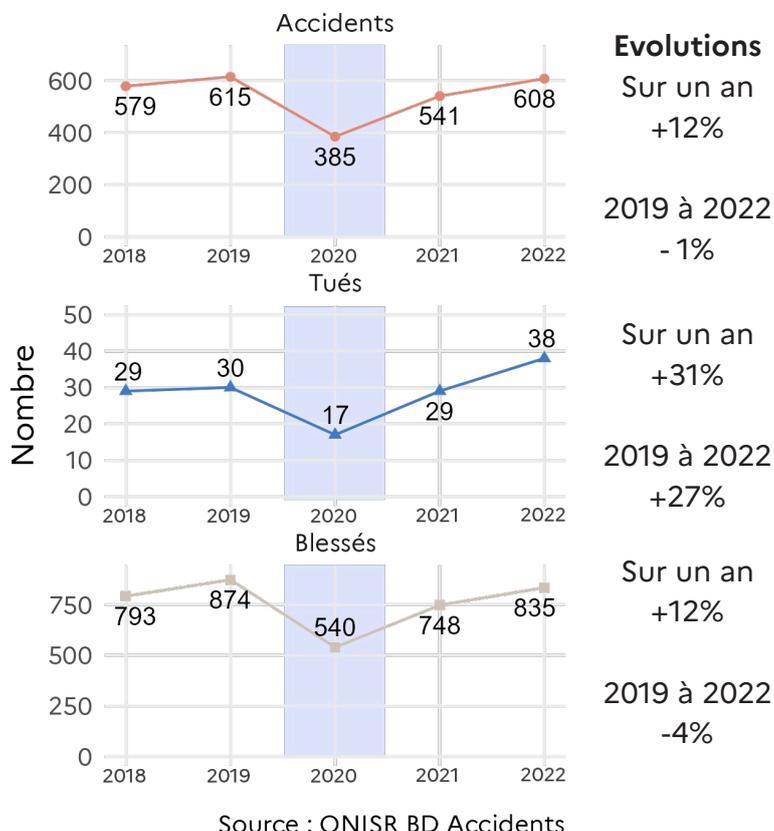
835

Le nombre de personnes blessés comprenant :

- les blessés hospitalisés : blessés dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation
- les blessés légers : personnes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admis à l'hôpital plus de 24 heures.

L'évolution de l'accidentalité

Nombre d'accidents, de tués et de blessés par année



Evolutions

Sur un an
+12%

2019 à 2022
-1%

Sur un an
+31%

2019 à 2022
+27%

Sur un an
+12%

2019 à 2022
-4%

Les calculs des évolutions annuelles sont réalisés sur l'année précédente et sur l'année 2019, dernière année avant la crise Covid en 2020. (en bleu sur le graphique)

Les accidents et victimes par mode de déplacement en 2022

2022	Accidents (*)	Tués	Blessés
	80	3	82
	23	0	24
	54	3	60
	219	11	226
	518	21	423
	23	0	3
Autres	17	0	17

L'enquête déplacements villes moyennes, réalisée par l'Agence d'Urbanisme et d'Energie de Corse (AUE) en 2017, a conclu que la part modale des déplacements en voiture est très majoritaire avec 67 % des trajets réalisés, celle des deux roues motorisés est de 3 %, ce dernier taux atteignant 6 % sur le pays ajaccien, et 27 % pour la marche.

Parmi les usagers vulnérables (piétons, vélos, cyclomoteurs, moto), les motocyclistes apparaissent ainsi sur-représentés dans l'accidentalité car impliqués dans un quart des accidents pour 29 % des tués.

(*) nb : le nombre d'accidents affiché est calculé sur la base d'un accident impliquant au moins une des catégories d'usagers. La somme des accidents par catégories dépasse le nombre d'accidents (835) un même accident pouvant impliquer plusieurs véhicules ou piétons différents.

La catégorie "Autres véhicules" englobe les véhicules spéciaux dont les engins de chantiers et véhicules de secours, les quads, trains, tramway, ...

Bilan statistique sur 5 ans

Compte tenu de la forte variabilité interannuelle des indicateurs de l'accidentalité, l'analyse suivante porte sur les années 2018 à 2022 soit sur 5 ans.

Une accidentalité qui concerne d'abord les hommes et tout particulièrement les jeunes et les seniors

Nombre de victimes par sexe et âge, période 2018-2022 (à gauche)
 Nombre de tués par âge, période 2018-2022 (à droite)



Source : ONISR BD Accidents

La part des véhicules impliqués dans les accidents, conduits par un homme, varie entre 64 % pour les véhicules particuliers et 95 % pour les motos.

Près des deux-tiers des victimes recensées (blessés + tués) et 79 % des tués sont des hommes.

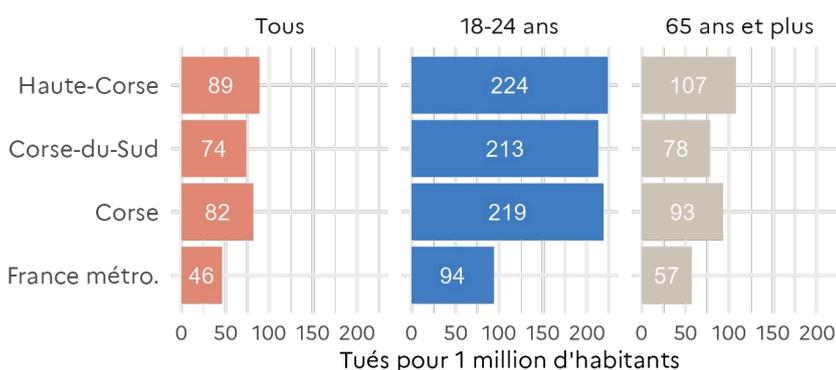
Les classes d'âge 18-24 et 25-34 ans sont sur-représentées en terme de victimes.

En ce qui concerne le nombre de tués, les groupes d'âges, 18-24, 45-54 et 65-74 ans sont les plus représentés.

Des indicateurs nationaux très au dessus de la moyenne nationale

Bien que ces indicateurs doivent être relativisés compte tenu du faible nombre d'habitants sur l'île et de l'importance des flux touristiques en période estivale, la part du

Mortalité pour un million d'habitants, période 2018-2022



Source : ONISR BD Accidents

nombre de tués sur 5 ans par million d'habitants est particulièrement élevée, notamment pour la classe d'âge des 18-24 ans avec 219 décès pour un million d'habitants, soit 25 décès sur cette période.

L'indicateur pour les plus de 65 ans est aussi supérieur à la moyenne nationale (93 décès pour un million d'habitants au lieu de 57). Le nombre de décès s'élève à 40 sur cette période.

De nombreux accidents en agglomération et de jour sur les axes principaux

Les agglomérations les plus importantes et leurs périphéries ainsi que les voies principales engendrent des flux de circulation plus denses qui favorisent les accidents corporels entre plusieurs usagers.

Près des trois-quarts des tués, le sont hors agglomération et 45 % de nuit

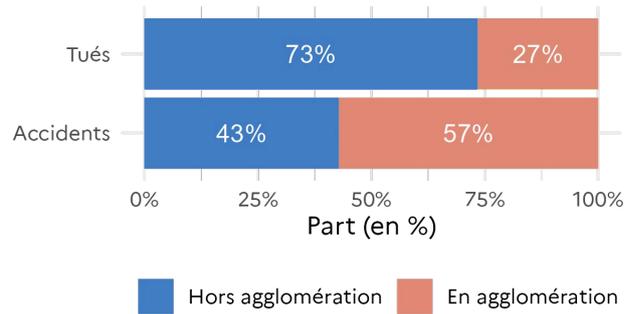
Si le nombre d'accidents est plus faible hors agglomération, leurs conséquences sont plus graves notamment du fait des vitesses plus importantes pratiquées.

Il en est de même pour les accidents nocturnes où s'ajoutent des conditions de moindre visibilité, de fatigue des conducteurs et des comportements à risques, parmi laquelle la vitesse excessive plus fréquente à ces heures où le trafic est beaucoup moins dense.

Parmi les lieux les plus accidentogènes, les intersections qui représentent un quart des accidents et ont occasionné 22 décès sur la période.

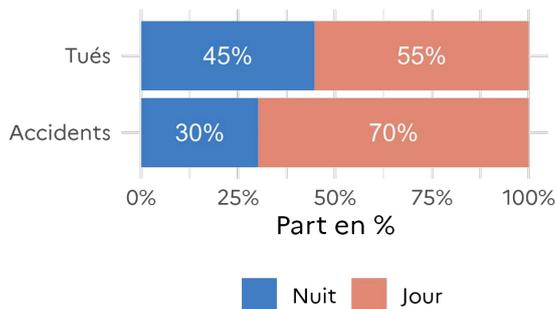
Les agglomérations, au titre du Code de la route, sont constituées de tous les groupements de lieux d'habitation et de vie avec une certaine densité : métropoles, villes, villages.

Part des accidents et du nombre de tués en agglomération, période 2018-2022



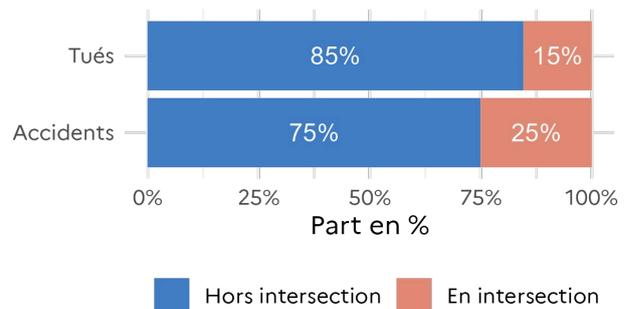
Source : ONISR BD Accidents

Part des accidents et du nombre de tués en fonction de la luminosité, période 2018-2022



Source : ONISR BD Accidents

Part des accidents et du nombre de tués en intersection, période 2018-2022



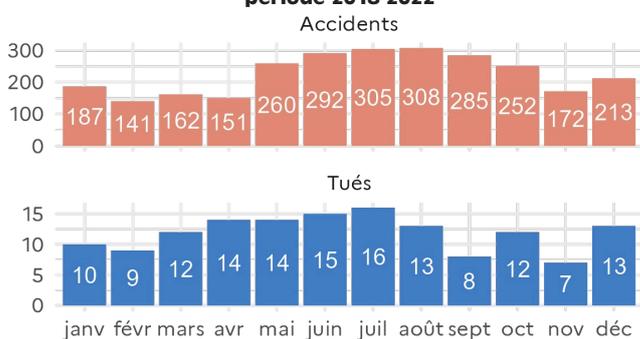
Source : ONISR BD Accidents

Une accidentalité marquée en été, mais un nombre de décès qui reste trop important toute l'année

Le nombre d'accidents augmente dès les beaux jours, culmine en période estivale avec près de deux fois plus d'accidents qu'en basse saison. Le nombre de décès en période estivale est également plus élevé mais n'augmente pas dans les mêmes proportions. Le mois de septembre est en moyenne moins meurtrier. A noter que l'accidentalité des mois de décembre et janvier est importante alors que le nombre d'usagers est plus faible qu'en été.

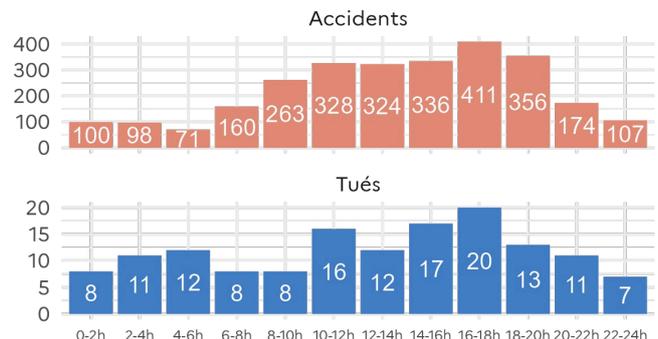
L'analyse par heure montre la prédominance des accidents aux heures de plus forte affluence depuis le milieu de la matinée jusqu'au début de soirée. Il s'agit en grande partie d'accidents liés à des trajets courts (loisirs, courses, domicile-travail) dans ou proche des agglomérations. A contrario, ils sont moins nombreux pendant la nuit ou très tôt le matin mais ont des conséquences plus graves.

Répartition des accidents et des tués par mois, période 2018-2022



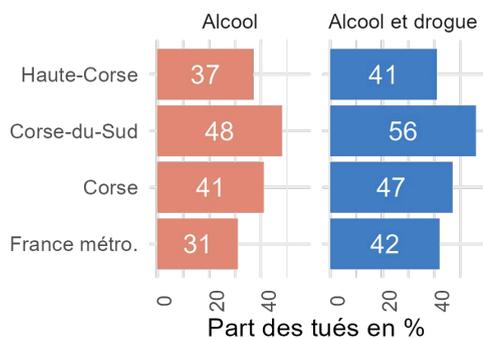
Source : ONISR BD Accidents

Part des accidents et du nombre de tués par heure, période 2018-2022



Source : ONISR BD Accidents

Part des tués dans des accidents avec alcool ou alcool et drogue, période 2018 à 2022



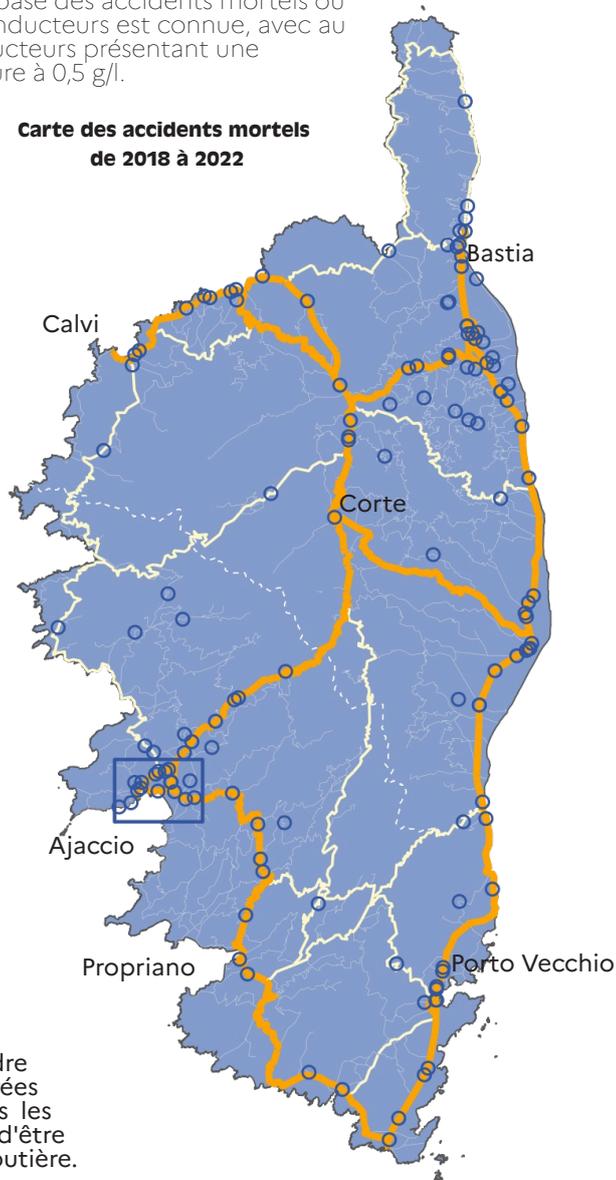
Source : ONISR BD Accidents

Près de 47% des décès dans des accidents ayant pour cause la drogue ou l'alcool

La part des tués dans un accident impliquant au moins un usager alcoolisé est supérieure de dix points à celle de la France métropolitaine. Le pourcentage des décès atteint 47 % si on prend en compte la présence d'alcool et/ou de produits stupéfiants.

Calcul réalisé sur la base des accidents mortels où l'alcoolémie des conducteurs est connue, avec au moins un des conducteurs présentant une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l.

Carte des accidents mortels de 2018 à 2022



Sources :
IGN BD Topo
ONISR BD Accidents

Des accidents mortels localisés surtout sur le réseau principal

Sur les 134 accidents mortels de 2018 à 2022 (ayant occasionnés 143 décès), 56 % ont eu lieu sur les routes territoriales, 37 % sur les routes départementales et 7 % sur des voies communales et autres voies. Près de 6 sur 10 se sont produits hors agglomération.



Source des données :

Les données de la base "Accidents" sont saisies par les forces de l'ordre (Police et Gendarmerie nationale), agrégées par le Cerema et corrigées par les Observatoires départementaux de la Sécurité Routière dans les deux Directions Départementales des Territoires corses, avant d'être diffusées par L'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière.

Retrouvez les informations sur la sécurité routière sur les pages :

- Préfecture de la Corse-du-Sud : <https://www.corse-du-sud.gouv.fr>
- Préfecture de la Haute-Corse : <https://www.haute-corse.gouv.fr>
- ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr>
- AUE Enquête Déplacements Ville Moyenne : <https://edvm-corsica.scan-datamining.com/>

Directeur de publication : Jean-François BOYER (Directeur Régional)

Rédaction : G. Winterstein, Observatoire régional de la Sécurité routière

Une production du service connaissance information logement (SCIL),

Division Observatoires Etudes Statistiques,

réalisée à partir de logiciels libres et gratuits : Scribus, R



**PRÉFET
DE CORSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement
Centre administratif Paglia Orba, Lieu-dit
La croix d'Alexandre,
Route d'Alata, 20090 Ajaccio
Tél : 04 95 51 79 70 - Fax : 04 95 51 79 89

